



LA SOUS-PRÉFECTURE DE SARCELLES VOUS INFORME DES DÉLAIS MOYENS CONSTATÉS AU COURS DU 3ème trimestre 2012

Délai moyen de délivrance du titre au guichet	
Certificat Provisoire d'Immatriculation délivré au guichet	35 minutes
Permis de conduire délivré au guichet	30 minutes
Délai moyen de traitement *	
Certificat Provisoire d'Immatriculation délivré par courrier	3 jours
Permis de conduire délivré par courrier	8 jours
Carte nationale d'identité	
Correspond <u>au délai d'instruction par la sous-préfecture</u> des demandes déposées en mairies.	2 jours
Ne sont pas pris en compte :	
 -le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies. -le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la sous-préfecture. 	
Passeport biométrique	
Correspond <u>au délai d'instruction par la sous-préfecture</u> des demandes déposées en mairies. Ne sont pas pris en compte :	Depuis octobre 2011 les demandes de passeport sont traitées par la Préfecture de Cergy
 -le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies. -le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la 	
Délai moyen de réponse aux réclamations par courrier ou courriel	6 jours
Délai moyen de réponse aux demandes d'information par courrier ou courriel	9 jours